

53 jours de grève des 22 agents de nettoyage de la gare routière Lyon-Perrache

La Métropole de Lyon est responsable : ses élus doivent garantir leurs emplois !

Depuis lundi 10 octobre, les agents de service de la gare routière Lyon-Perrache sont en grève avec leurs syndicats CNT-SO, FO, CGT et CFDT pour le maintien de leurs emplois sur ce site, contre leur licenciement programmé au 1^{er} janvier 2023 suite à une décision de la Métropole de Lyon.

Ce jeudi 1^{er} décembre, au 53^e jour de grève, l'exécutif « de gauche » de la Métropole de Lyon (à majorité EELV-PS-PCF-LFI-Ensemble!...), qui continue à nier sa responsabilité et à se défausser sur son prestataire la société Arc-en-Ciel, a envoyé une autre entreprise nettoyer la gare pour tenter de casser la grève !

Le mépris du briseur de grève Bruno Bernard ne donne pas d'autre choix aux élus de la majorité que d'annuler la décision conduisant aux 22 licenciements !

Le Parti ouvrier indépendant démocratique (POID) réaffirme : Solidarité avec les grévistes ! Honte à la Métropole de Lyon, à son président Bruno Bernard (EELV) et à ceux qui ne dénoncent pas cette mesure inique !

Car peut-on ne pas rompre avec cette politique manifestement sans rivage à droite de Bruno Bernard ? Une politique qui rappelle celle de son sinistre prédécesseur Gérard Collomb, qui fut élu avec une majorité « de gauche » et qui a fini en exécutant de la politique de Macron et en s'alliant avec Les Républicains...

Plus de 1500 signataires de la pétition que nous avons initiée exigent : « *Non au licenciement des 22 agents, maintien de tous les emplois ! Retour à la régie publique directe du nettoyage de la gare !* »

C'est le mandat que le POID a défendu dans la délégation reçue le 16 novembre par Bertrand Artigny, vice-président EELV qui, après avoir confirmé avoir attribué le marché du nettoyage de la gare pour 2023 à une entreprise d'insertion qui remplacera les agents actuels, a osé dire que « *la Métropole n'a aucun moyen d'agir* » !

C'est le mandat que le POID a exprimé le même jour dans une lettre aux élus de la majorité : « *Que chacun et chacune d'entre vous prenne position publiquement pour que la Métropole de Lyon revienne sur sa décision et pour qu'elle garantisse le maintien des 22 agents dans leur emploi sur ce site.* »

Y aura-t-il au moins un élu de la majorité EELV-PS-PCF-LFI-Ensemble!... pour présenter une délibération annulant cette décision et garantissant les emplois ?

Les élus qui disent soutenir les grévistes ne peuvent plus se contenter de déclarations ou de « questions orales » comme celle posée au Conseil métropolitain du 21 novembre par les élus de LFI et du PCF : « *comment la Métropole peut agir pour s'assurer que chacun conserve ou retrouve un emploi, et contribuer à l'accompagnement des salariés auprès de l'entreprise Arc-en-Ciel* » ?

Ce à quoi le représentant de Bruno Bernard a répondu en continuant à nier la responsabilité de la Métropole de Lyon dans les 22 licenciements... tout en demandant la mise en œuvre « *d'un plan de sauvegarde de l'emploi* » - les licenciements – « *dûment négocié* » entre les représentants des salariés et la société prestataire !

Ça suffit ! C'est maintenant, tout de suite qu'il faut agir pour que la Métropole annule l'attribution du marché à l'entreprise d'insertion et reprenne les agents de Perrache en les intégrant en régie publique.

C'est possible à une condition : qu'au moins un élu soumette une délibération en ce sens au Conseil métropolitain du 12 décembre. Il y a urgence !